

Vevey, 21 avril 2026

Interpellation « Transparence et traitement des pétitions déposées à la Municipalité (2015–2026) »

La pétition est un instrument essentiel de la démocratie, permettant aux habitants et aux acteurs d'un quartier, d'une ville ou d'un pays de signaler des problèmes, de proposer des améliorations ou d'exprimer des préoccupations collectives.

Ces dernières années, plusieurs pétitions ont été déposées auprès de la Municipalité concernant divers objets communaux, notamment en matière d'aménagement urbain, de mobilité, de stationnement ou encore de vie de quartier.

Toutefois, il n'existe actuellement pas de vue d'ensemble publique consolidée permettant d'identifier le nombre total de pétitions déposées sur une période donnée, leurs objets, leur poids en termes de signatures ainsi que leur traitement effectif et leurs suites concrètes.

Dans un contexte où la participation citoyenne est régulièrement mise en avant comme un pilier de l'action communale, cette absence de synthèse rend difficile l'évaluation de l'impact réel de cet instrument démocratique.

Questions à la Municipalité

1. La Municipalité peut-elle établir la liste complète des pétitions déposées auprès d'elle sur les dix dernières années (2015–à ce jour 04.2026), en précisant pour chacune le sujet, le nombre de signatures, la date de dépôt et date de réponse ?
2. Pour chaque pétition, la Municipalité peut-elle indiquer la suite donnée : prise en considération, réponse sans modification des mesures prévues, classement sans effet ou autre traitement ?
3. La Municipalité peut-elle préciser selon quels critères une pétition est susceptible d'influencer concrètement une décision municipale, au-delà de la réponse formelle obligatoire ?
4. La Municipalité envisage-t-elle de rendre l'information accessible à la population entière par en espace dédié sur le site de vevey.ch (un registre ou tableau de suivi des pétitions) afin de renforcer la transparence et la lisibilité de cet instrument démocratique ?

La présente interpellation vise uniquement à améliorer la transparence et la compréhension du rôle effectif des pétitions dans le processus décisionnel communal, dans un esprit de clarté institutionnelle et de confiance entre la population et les autorités.

Merci par avance d'une réponse par écrite.

Sarah Dohr
Vevey Libre